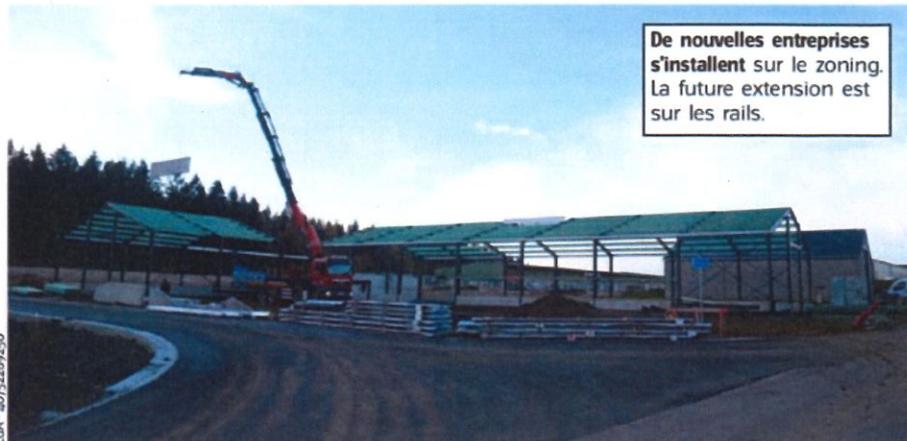


Avis favorable pour le zoning de Baillamon



De nouvelles entreprises s'installent sur le zoning. La future extension est sur les rails.

Le dernier conseil communal de la législature a eu lieu ce lundi. Parmi les points inscrits à l'ordre du jour, l'extension du zoning.

Le député-bourgmestre David Clarinval était heureux d'annoncer la nouvelle : « *Le fonctionnaire délégué de l'urbanisme a remis un avis favorable moyennant quelques adaptations d'ordre technique essentiellement.* » Si actuellement le zoning est en zone industrielle, son extension sera en zone artisanale afin de permettre aux petites PME de pouvoir s'y installer sans problème. Le dossier va donc pouvoir être envoyé au Ministre de l'Aménagement du Territoire, de la Mobilité et de l'Environnement.

Prestation de serment du directeur général

Dans le reste des points, le con-

seil communal a officialisé un passage de relais. Depuis le départ de Michelle Maldague, directrice générale, c'est Olivier Brisbois qui faisait fonction. Il vient de prêter serment entre les mains du député-bourgmestre David Clarinval. Cette prestation de serment devait être effectuée avant l'entrée en fonction du nouveau directeur général. Dès le 1^{er} décembre, il débutera son stage pour une durée d'un an.

Un potager collectif à Bièvre

Par ailleurs, le GAL (Groupe d'Action Locale) « Ardenne méridionale » envisage de réaliser une activité de potager collectif

en partenariat avec différentes structures sociales de la commune. Une convention d'occupation à titre précaire vient d'être signée. La commune de Bièvre, par la voix de l'échevin Michaël Modave, s'engage à mettre à disposition et à préparer une parcelle de terrain située à proximité du Centre culturel de Bièvre. La superficie de la parcelle avoisine les 30 m². ■ E. Wan

Retraite politique bien méritée

Pour le conseiller Luc Vincent (minorité), le conseil de ce lundi 5 novembre était le dernier. Avant de rappeler brièvement sa carrière politique, Luc Vincent a tenu à féliciter toutes celles et tous ceux qui se sont présentés aux élections communales. Pour sa part, le député-bourgmestre David Clarinval remercia Luc Vincent : « *Cela a toujours été agréable de travailler avec vous dans une grande convivialité.* »



Luc Vincent tire sa révérence après 33 ans passée au sein du conseil communal.

Si Luc Vincent quitte le navire après 33 ans de présence au sein du conseil communal, d'autres mandataires font également leur adieu à la politique. Les conseillères Jeaninne Catiaux et Angélique Labbé avaient décidé de ne plus se représenter pour les élections du 14 octobre.

Aline Didier, quant à elle, n'a pas été réélue. Rappelons qu'elle a été échevine pendant six ans avant de devenir con-

seillère ces six dernières années. Colette Ménagé, issue de la liste Espoir, n'a fait qu'une brève apparition au sein du conseil communal. Elle a prêté serment en juin 2018 et n'a donc siégé que quelques fois seulement. Ce lundi, elle était d'ailleurs excusée. ■

LE STICKER DU JOUR

